

SECRETARIAT GENERAL

Direction des Relations avec les  
Collectivités Locales

Service des finances locales et de  
l'environnement

Mamoudzou, le 10/02/2023

**Objet : Avis au public**

Le Préfet de Mayotte informe la population de l'ouverture de l'enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et à la déclaration de cessibilité, pour le projet de restructuration du campus scolaire de Kawéni, dans la commune de Mamoudzou. Celle-ci se déroulera :

**du mercredi 1<sup>er</sup> mars au vendredi 31 mars 2023 inclus**

au sein de la mairie de Mamoudzou  
et au sein de la maison de projet NPRU Kawéni

Le dossier d'enquête publique conjointe sera consultable sur le site internet suivant :  
<https://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2023/Enquete-publique-conjointe-DUP-et-Parcellaire-Restructuration-du-campus-scolaire-de-Kaweni>.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra exprimer ses observations et propositions sur le registre d'enquête mis à disposition au sein de la mairie de Mamoudzou et de la maison du projet NPRU Kawéni.

Le public pourra également s'exprimer par courrier adressé à la mairie de Mamoudzou, à l'attention de Monsieur Mouhamadi ISSIHACA, commissaire enquêteur et portant a minima la mention « *Enquête publique conjointe – projet de restructuration du campus scolaire de Kawéni* », ainsi que par courriel à l'adresse : [pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr](mailto:pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr)

Le commissaire-enquêteur recevra personnellement le public lors des permanences établies durant l'enquête à la mairie de Mamoudzou et à la Maison de projet NPRU Kawéni, aux jours et heures suivants :

**Pour la maison de projet NPRU Kawéni:**

(Adresse: 14 Rue Foyer des jeunes de Kawéni  
97600 Mamoudzou)

- le 1<sup>er</sup> mars 2023 de 7H00 à 10H30
- le 6 mars 2023 de 7H00 à 10H30
- le 21 mars 2023 de 11H00 à 14H00

**Pour la mairie de Mamoudzou:**

(Adresse: 59 boulevard Halidi-Seleman  
97600 Mamoudzou)

- le 3 mars 2023 de 13H00 à 16H00
- le 17 mars 2023 de 13H00 à 16H00
- le 31 mars 2023 de 7H00 à 10H00

Durant toute la durée de l'enquête un poste informatique sera mis à disposition au sein de la Maison du Projet pour la consultation en ligne du dossier d'enquête publique.



Le Préfet,  
délégué du Gouvernement

**Le Préfet de Mayotte  
Pour le Préfet et par délégation  
le Secrétaire général adjoint**

**Cédric KARI-HERKNER**

Préfecture de Mayotte - BP 676 – 97600 Mamoudzou  
Standard: 02 69 63 50 00 - [www.mayotte.gouv.fr](http://www.mayotte.gouv.fr)